

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE FORMATION HIVER-PRINTEMPS 2024







Un incontournable et plusieurs nouveautés au programme hiverprintemps 2024

En rappel – nos incontournables de l'automne 2023!

Le programme hiver-printemps 2024 marquera l'entrée en scène de plusieurs nouveautés, en plus de reconduire notre incontournable : Déclarations fiscales des particuliers, soit :

- Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – NOUVEAUTÉ:
- Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers – NOUVEAUTÉ.

Bonne saison de formation et réservez avant le 15 mars 2024 pour bénéficier de nos prix spéciaux sur ces nouveautés.

L'équipe du CQFF

(Les descriptions et les animateurs sont sujets à changement.)

Dans le cadre de son programme 2023-2024, le CQFF vous offre de suivre ces formations tenues à l'automne 2023 en rappel via une webdiffusion différée soit :

- Mise à jour en fiscalité pour les comptables (jusqu'au 31 mars 2024) – 399 \$;
- Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers et les conseillers de placement (jusqu'au 31 mars 2024) – 299 \$;
- Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droit touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités (jusqu'au 30 juin 2024) – 299 \$;
- Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF): Mise à jour, présentation des états financiers et impacts fiscaux (jusqu'au 31 août 2024) – 299 \$;
- Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL): Mise à jour, présentation des états financiers et impacts fiscaux (jusqu'au 31 août 2024) – 299 \$;
- Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité (jusqu'au 31 août 2024) – 299 \$.









Calendrier hiver-printemps en un coup d'œil

Formations hiver- printemps 2024	Date de la séance et heures¹	Présentiel² / hybride / Webdiffusion³	Prix ⁴
	30 janvier 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	La Prairie	559 \$
	1er février 2024 – 8 h 30 à 16 h 30		559 \$
	5 février 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Québec	559 \$
		Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF	399 \$
Déclarations fiscales des particuliers – 7 h	20 et 21 février 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF + papier livré	484\$
		Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF	399 \$
	27 et 28 février 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF + papier livré	484\$
	À compter du 4 mars 2024 jusqu'au 31 mai 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399 \$
		Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF	299 \$
Déclarations fiscales des particuliers – 4 h	22 février 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct – matériel en format électronique / PDF + papier livré	384\$
	À compter du 4 mars 2024 jusqu'au 31 mai 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	299 \$
		Présentiel	549\$
Applications et particularités en TPS/	9 février 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Hybride – matériel en format électronique / PDF	399 \$
TVH – TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises	exes et droits touchant	Hybride – matériel en format électronique / PDF + papier livré	474 \$
québécoises	À compter du 19 février 2024 jusqu'au 31 août 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399\$

¹ Toute demande de format papier reçue 14 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format électronique / PDF sera accessible via le Portail CQFF.

² Le prix de la formation en présentiel inclut le supplément en présentiel et le supplément obligatoire pour le format papier.

³ Le supplément pour le format papier s'ajoute si vous commandez ce format pour les formations en Webdiffusion ou en hybride.

⁴ Prix spécial jusqu'au 15 mars 2024 pour les séances à compter de mai 2024 (rabais 50 \$) / prix régulier pour les webdiffusions en différé et les séances d'ici mars 2024.

Calendrier hiver-printemps en un coup d'œil (suite)

Formations hiver- printemps 2024	Date de la séance et heures¹	Présentiel² / hybride / Webdiffusion³	Prix ⁴
Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers	À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2024	Webdiffusion en différé – matériel en format électronique / PDF	399 \$

Formations 2023-2024	En rappel		Prix
Mise à jour en fiscalité pour les comptables	Jusqu'au 31 mars 2024		399\$
Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers et les conseillers de placement	Jusqu'au 31 mars 2024		299 \$
Normes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) : Mise à jour, présentation des états financiers et impacts fiscaux	Jusqu'au 31 août 2024	Webdiffusion en différé – matériel	299 \$
Normes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) : Mise à jour, présentation des états financiers et impacts fiscaux	Jusqu'au 31 août 2024	en format électronique / PDF	299 \$
Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités	Jusqu'au 30 juin 2024		299 \$
Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité	Jusqu'au 31 août 2024		299 \$

¹ Toute demande de format papier reçue 14 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format électronique / PDF sera accessible via le Portail CQFF.

² Le prix de la formation en présentiel inclut le supplément en présentiel et le supplément obligatoire pour le format papier.

³ Le supplément pour le format papier s'ajoute si vous commandez ce format pour les formations en Webdiffusion ou en hybride.

⁴ Prix spécial jusqu'au 15 mars 2024 pour les séances à compter de mai 2024 (rabais 50 \$) / prix régulier pour les webdiffusions en différé et les séances d'ici mars 2024.

PROGRAMME – FISCALITÉDéclarations fiscales des particuliers

Durée de l'activité de formation : 4 ou 7 heures

Dans la version de 7 heures de cette activité de formation, un rappel plus étoffé à l'égard de plusieurs règles fiscales comparativement à la version de 4 heures sera couvert.

Dans la version 4 heures de cette activité de formation, nous ne revenons pas nécessairement en détail sur les concepts de base applicables à certaines règles fiscales qui sont expliquées dans le matériel de formation, ce qui pourrait être le cas dans la version de 7 heures.

But de l'activité de formation :

En plus de vous informer sur toutes les nouveautés affectant directement les déclarations fiscales des particuliers, cette activité de formation vous fournira les outils nécessaires pour détecter les subtilités rattachées à la préparation de celles-ci, tout en vous permettant de prodiguer de précieux conseils.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capables de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur pour l'année d'imposition 2023, ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale en fiscalité;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour votre organisation (actionnairesdirigeants-employés par exemple) ou vos clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la fiscalité dans votre organisation ou auprès de vos clients.

Au programme:

- · Tables d'impôt et tableaux utiles;
- Nouveautés pour les déclarations fiscales de l'année et rappel de certaines mesures;
- Éléments propres aux déclarations fiscales des aînés;
- La famille éclatée et/ou reconstituée et le changement de statut familial;
- Les automobiles : pour tout savoir ou presque;
- Production des déclarations fiscales d'une personne décédée et incidences fiscales au décès;
- Déménagement d'un employé, d'un travailleur autonome ou d'un étudiant;
- Incidences fiscales de plusieurs revenus et frais découlant de placements;
- La perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE);
- Règles fiscales sur la séparation et le divorce, incluant les pensions alimentaires et les frais juridiques s'y rapportant;
- Particularités internationales et plus spécifiquement canado-américaines;

- · L'immobilier à revenus;
- · La résidence principale et la résidence secondaire;
- Les frais médicaux;
- Les crédits d'impôt pour personnes handicapées et certaines autres mesures visant de telles personnes;
- · Les étudiants et les frais rattachés aux études;
- Travailleurs autonomes, employés à commission et les autres employés : règles particulières et principales différences quant aux dépenses admissibles;
- Incidences fiscales d'une faillite d'un particulier et d'une proposition de consommateur;
- L'exonération du gain en capital de 1 million \$ sur les terres agricoles;
- · Les nouveaux arrivants au Canada et au Québec;
- Liste de plus de 275 erreurs occasionnelles ou fréquentes;
- · Les régimes enregistrés pour les particuliers;
- L'administration fiscale entourant l'impôt des particuliers;
- Liste de plus de 300 conseils pour vos clients pour l'an 2024.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus des particuliers.

Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation.

Accès au Portail CQFF à plusieurs documents complémentaires, intitulés Documents Web, pour bonifier le contenu de l'ouvrage de référence.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Liste de contrôle pour vous aider dans la prise de renseignements lors de la rencontre initiale avec un particulier.

Animateurs:







Natalie Hotte, COFF



Cindy Poliquin, Raymond Chabot Grant Thornton

PROGRAMME – FISCALITÉ Déclarations fiscales des particuliers (suite)

Dates des séances

Dates	Heures	Format de la formation
30 janvier 2024 – La Prairie	8 h 30 à 16 h 30	Présentiel
1er février 2024 – Laval	8 h 30 à 16 h 30	Présentiel
5 février 2024 – Québec	8 h 30 à 16 h 30	Présentiel
20 février 2024 21 février 2024	8 h 30 à 12 h 00 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct
22 février 2024	8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct
27 février 2024 28 février 2024	8 h 30 à 12 h 00 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct
À compter du 4 mars 2024 jusqu'au 31 mai 2024	À votre rythme – jusqu'à 7 heures	Webdiffusion en différé
À compter du 4 mars 2024 jusqu'au 31 mai 2024	À votre rythme – jusqu'à 4 heures	Webdiffusion en différé

Grille tarifaire - Déclarations fiscales des particuliers - 7 heures

	Prix
Présentiel (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier)	559\$
Webdiffusion en direct (comprend le matériel en format électronique / PDF)	399 \$
Webdiffusion en direct (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier livré)	484\$
Webdiffusion en différé (comprend le matériel en format électronique / PDF)	399\$

Grille tarifaire – Déclarations fiscales des particuliers – 4 heures

	Prix
Webdiffusion en direct (comprend le matériel en format électronique / PDF)	299\$
Webdiffusion en direct (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier livré)	384\$
Webdiffusion en différé (comprend le matériel en format électronique / PDF)	299 \$

[«] Comme toujours, le matériel reçu est une bible de renseignements pertinents. »

[«] Une formation incontournable pour la préparation des impôts des particuliers. »

PROGRAMME - TAXES À LA CONSOMMATION

Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon de l'ensemble des concepts, applications et particularités touchant la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capables de :

- Mettre à jour et remettre à niveau vos connaissances relativement à la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que des autres taxes et droits;
- Prendre connaissance des autres régimes de taxes au Canada et à l'international auxquels son organisation ou ses clients sont soumis;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités pour son organisation ou ses clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action s'il y a lieu pour optimiser les pratiques touchant la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que les autres droits et taxes dans son organisation ou auprès de ses clients.

Au programme (titre des chapitres):

- Vue d'ensemble des régimes de taxes à la consommation canadiennes :
 - Principaux régimes de taxes à la consommation canadiennes;
 - Le régime de la TPS/TVH et celui de la TVQ;
 - Règles touchant les acteurs du commerce électronique;
 - Les régimes de taxes de vente au détail;
 - Autres taxes de vente et à la consommation canadiennes:
 - Les droits de douane canadiens;
 - Les autres taxes d'intérêt et tendances.
- · Modalités d'application générales :
 - Assujettissement;
 - Crédits et remboursements de (la) taxe sur les intrants (CTI-RTI);
 - Inscription, perception, déclarations et cotisations;
 - Fournitures détaxées;
 - Fournitures exonérées.
- Particularités par secteurs d'activités et autres particularités en TPS/TVH/TVQ/autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises :
 - Immobilier:
 - Services financiers;

- Organismes de bienfaisance (OBE);
- Organismes à but non lucratif;
- Gouvernements;
- Municipalités et organismes désignés municipalités;
- Fournitures des administrations scolaires, collèges et universités;
- Fournitures des administrations hospitalières;
- Autochtones:
- Taxes de ventes et d'utilisations américaines.
- Autres particularités :
 - Transactions intersociétés et entre personnes liées ou associées;
 - Importations et exportations;
 - Non-résidents;
 - Les règles spéciales touchant l'économie numérique.
- Les régimes de la TPS/TVH et de la TVQ sommaire des particularités : Autres taxes à la consommation canadiennes :
 - Taxes de vente américaines (« Sales and Use Tax »);
 - Taxes à l'international, notamment à l'égard des plateformes numériques et des ventes effectuées par leur intermédiaire;
 - Règles de l'OCDE et tendances.
- Liste des erreurs les plus fréquentes aux fins de la TPS/ TVH ET TVQ.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les comptables.

Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

PROGRAMME - TAXES À LA CONSOMMATION

Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises (suite)

Dates des séances

Dates	Heures	Format de la formation
9 février 2024 – Laval	8 h 30 à 16 h 30	Présentiel et hybride
À compter du 19 février 2024 jusqu'au 31 août 2024	À votre rythme	Webdiffusion en différé

Animateurs:





Maryse Janelle, Raymond Chabot Raymond Chabot Grant Thornton

Frédéric Gagné, Grant Thornton

Grille tarifaire - Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises

	Prix
Présentiel (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier)	549 \$
Hybride (comprend le matériel en format électronique / PDF)	399 \$
Hybride (comprend le matériel en format électronique / PDF et papier livré)	474 \$
Webdiffusion en différé (comprend le matériel en format électronique / PDF)	399\$

PROGRAMME - FINANCEMENT

Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances et faire un tour d'horizon des meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers au sein de l'organisation.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capables de :

- Mettre à jour vos connaissances en financement;
- Connaître les meilleures pratiques rattachées au financement et aux relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers au sein de l'organisation;
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme:

- Mise à jour en financement et des tendances en financement, court-moyen-long terme, dans le contexte économique actuel et à venir:
- Diagnostic et inventaire des sources de financement de votre organisation : sources traditionnelles, de capital de risques, aide gouvernementale et capital-actions.
- Meilleures pratiques :
 - Politiques en financement, trésorerie et relations avec vos actionnaires - créanciers - banquiers de l'organisation;
 - Analyse des besoins et optimisations des capacités de financement de l'organisation;
 - Préparation et montage de la stratégie du dossier de financement et du plan d'affaires incluant les coûts inhérents rattachés selon le contexte financier de l'organisation (démarrage, croissance, acquisition, difficultés financières, etc.);
 - Présentation de la demande de financement / de l'aide gouvernementale;
 - Financement et la trésorerie de l'organisation;
 - Garantie au financement et à l'aide gouvernementale à accorder;
 - Ratios de financement de l'organisation et leur analyse;
 - Analyse des coûts de financement et / ou de l'aide gouvernementale;

- Aspects fiscaux rattachés au financement et aux aides gouvernementales;
- Aspects légaux rattachés au financement et aux aides gouvernementales incluant les documents légaux et les clauses, la convention aux actionnaires, les clauses et les garanties;
- Rôles et responsabilités de la fonction finance en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers.
- Meilleures pratiques et modèles de reddition de compte de la fonction finance à la gouvernance :
 - Direction et aux actionnaires dirigeants (PME);
 - Comité d'audit;
 - Conseil d'administration.
- Facteurs de succès et plan d'action pour optimiser le financement et les relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers pour l'organisation.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les gestionnaires participant au processus décisionnel et d'obtention du financement de l'organisation ainsi que leurs conseillers.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

PROGRAMME - FINANCEMENT

Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers (suite)

Dates des séances

Dates	Heures	Format de la formation
À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2024	À votre rythme	Webdiffusion en différé

Animateur:



Johanne Berger, collaboratrice au CQFF.

Grille tarifaire – Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers

	Prix
Webdiffusion en différé (comprend le matériel en format électronique / PDF)	399 \$

PROGRAMME - REDRESSEMENT / INSOLVABILITÉ

Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des récents développements et des meilleures pratiques pour mieux protéger vos actifs dans un contexte de redressement et/ou insolvabilité incluant les relations avec les actionnaires, les créanciers et les institutions financières de l'organisation ou du particulier.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capables de :

- Connaître les récents développements en redressement et insolvabilité dont les derniers courants jurisprudentiels associés à l'insolvabilité ainsi que les tendances par secteurs, les ordres de collocation de créances dans différentes situations et autres:
- Connaître les meilleures pratiques en redressement et en insolvabilité notamment celles pour mieux protéger vos actifs lors de la prise de vos décisions tout en considérant les impacts fiscaux, les pièges et erreurs à éviter:
- Connaître le mode de communication ainsi que les besoins d'informations nécessaires à une bonne négociation avec vos actionnaires – créanciers – institutions financières de l'organisation et/ou du particulier dans le contexte actuel:
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation ou pour le particulier;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme:

- Le syndic et la Loi sur l'insolvabilité / Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies: Rôle d'un syndic autorisé en insolvabilité: avis d'intention et proposition concordataire; séquestre intérimaire; séquestre judiciaire; administration provisoire; faillite commerciale; contrôleur en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC); liquidation volontaire; restructuration informelle; liquidateur en vertu des lois fédérales ou provinciales;
- L'élaboration d'une structure corporative efficace : Analyse des besoins et protection d'actif versus charge d'impôt;
- L'importance des relations avec les différentes parties intéressées: Rôles et responsabilités de la fonction finance ou du conseiller du client dans un contexte de redressement et insolvabilité ainsi que dans les relations avec les actionnaires, les créanciers et les institutions financières:

- Les implications et conséquences d'une insolvabilité commerciale sur les administrateurs et actionnaires;
- Les tendances actuelles en matière d'insolvabilité au Québec:
- · Les tendances jurisprudentielles 2023;
- · Les priorités et les hypothèques;
- · Les pièges et erreurs à éviter;
- Les différentes stratégies pour optimiser une liquidation;
- Les options (plan de redressement / restructuration, faillite commerciale, proposition concordataire, liquidation volontaire, déclaration de faillite, proposition de consommateur, consolidation de dettes, etc.) en cas de redressement et insolvabilité pour les organisations et les particuliers;
- Meilleures pratiques et modèles de reddition de compte de la fonction finance ou du conseiller du client à la gouvernance:
 - Direction et aux actionnaires dirigeants (PME);
 - Comité d'audit:
 - Conseil d'administration.
- Facteurs de succès et plan d'action pour une gestion optimale dans un contexte de redressement et/ou d'insolvabilité.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les actionnaires, dirigeants, conseillers externes et gestionnaires, incluant les membres de l'équipe de la fonction finance, ainsi que les conseillers de ces clients impliqués dans les projets de redressement et/ou d'insolvabilité.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

PROGRAMME - REDRESSEMENT / INSOLVABILITÉ

Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité (suite)

Date des séances

Dates	Heures	Format de la formation
À compter du 20 novembre 2023 jusqu'au 31 août 2024	À votre rythme	Webdiffusion en différé

Animateurs:







Raymond Chabot **Grant Thornton**

Grille tarifaire - Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité

	Prix
Webdiffusion en différé (comprend le matériel en format électronique / PDF)	299 \$

Une équipe dynamique pour vous servir à travers le Québec

Notre équipe a été formée afin de vous offrir un service à la hauteur de vos besoins et attentes. Au CQFF, le plus important, c'est vous! Notre service personnalisé fait en sorte que vous êtes précieux et méritez le meilleur de nos services.

Notre équipe comprend, en prime, toute la collaboration et le soutien du service de recherche fiscale de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, ainsi que quelques fiscalistes et recherchistes externes qui collaborent de façon ponctuelle à la préparation et à la rédaction de notre matériel de formation.



Elaine Samoisette, LL. M. Fisc., CPA Chef de pratique - Programme de fiscalité



Natalie Hotte, Pl. Fin., D. Fisc. Chef de pratique - Gestion des risques et Savoirs en fiscalité



Daniel Benard Directeur général



Martin Côté Conseiller - Logistique, pédagogie et événements



Judith Dallaire Responsable Expérience client et opérations



Kiri Aing, Coordonnatrice - Opérations et expérience client



Viviane Lemarcis Coordonnatrice - Contenus



Sylvie Savard Assistante administrative

Coordonnées du CQFF inc.

Les Tours Triomphe

2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300 Laval (Québec) H7T 2P6

Montréal: 514 333-3472 Sans frais: 1888 973-3472

CQFF.com formation@cqff.com

Des cartes routières sont offertes sur la page Contact de notre site Web: CQFF.com.

Coordonnées des endroits où sont données nos activités de formation

Château Roval

3500, boul. du Souvenir Laval (Québec) H7V 1X2

Tél.: 514 333-1000

Hôtel Plaza Québec

3031, boul. Laurier Québec (Québec) G1V 2M2

Tél.: 418 658-2727

Plaza Rive-Sud 500, avenue du Golf

La Prairie (Québec) J5R 0A5

Tél.: 514 877-5525

